

COMMUNICATION ORALE

D'une durée de 3 jours, le Centre de Formation Confédéral décrit ce stage ainsi : « L'objectif de cette formation est d'optimiser et de développer les facultés d'expression orale dans le contexte syndical. Cette formation concerne des militants ayant une expérience syndicale confirmée. Les participants seront acteurs de leur apprentissage par le biais de mises en situation suivies de débriefings personnels. Il ne pourra être mis en place qu'une seule session par an et par UD »

Conditions d'accès à remplir :

- Avoir effectué le stage « Découverte de FO »
- Concerne les militants ayant une expérience syndicale confirmée (DS, Secrétaire de Syndicat)